

J.8.1-VM
N° 639/26-DGG/DIFO
Le 15 juin 2026

Objet : Objectifs des périodes de formation en entreprise des élèves de **Baccalauréat Professionnel Carrossier Peintre Automobile**

Les périodes de formation en entreprise, d'une durée totale de vingt-deux semaines sur les trois années, font partie intégrante de la formation et se répartissent de la façon suivante :

- **Classe de Seconde : une période de 6 semaines,**
- **Classe de Première : Deux périodes de 4 semaines**
- **Classe de Terminale : Deux périodes de 4 semaines**

La vocation de celles-ci étant essentiellement pédagogique, l'élève n'est donc pas destiné à effectuer un travail de production à caractère répétitif.

Pour l'ensemble des périodes de formation, il est précisé dans le livret de suivi, la liste des pôles professionnelles à réaliser et des blocs de compétences à acquérir pendant chaque période de formation (détail en annexe 1).

La formation en entreprise correspond pour le candidat à une mise en situation permettant des interventions sur véhicules.

Cette période est organisée de façon à assurer une continuité pédagogique entre l'établissement scolaire et l'entreprise.

Cette formation est préparée, mise en œuvre, suivie, exploitée une fois terminée, et évaluée, sous la responsabilité des enseignants en collaboration avec les entreprises concernées.

La formation en entreprises doit permettre au candidat :

- d'appréhender par le concret les réalités économiques, humaines, techniques de l'entreprise,
- d'appréhender les contraintes de sécurité et les méthodes de travail,
- d'effectuer l'accueil du client, la rédaction de l'OR, commander les pièces et produits nécessaires, organiser l'intervention, réparer, restructurer, éventuellement réaliser la peinture d'un élément et analyser le recouvrement, assurer la maintenance des équipements.
- d'observer et analyser au travers de situations réelles les différents éléments d'une stratégie de qualité et de percevoir concrètement les coûts induits de la non-qualité,
- d'utiliser et de valider ses acquis dans le domaine de la communication, en mettant en œuvre, en particulier, de véritables relations avec les différents interlocuteurs et services spécifiques,
- de prendre conscience de l'importance de l'inter relation de tous les acteurs et services dans une entreprise,
- de réaliser une activité de synthèse.

Chaque période de formation sera sanctionnée par un bilan individuel, établi conjointement par le tuteur, l'équipe pédagogique, et l'élève lui-même. Ce document précisera :

- les performances réalisées par l'élève pour chacune des compétences qu'il devait acquérir partiellement ou totalement,
- la liste des différentes tâches et activités réalisées par l'élève en indiquant après coup la pertinence de chacune d'elles,
- l'inventaire des "lacunes et faiblesses" décelées chez l'élève, en proposant pour chacune, une stratégie de formation en milieu scolaire, en entreprise, voire en autonomie, conduisant l'élève à les combler.

Au terme des périodes de formation en milieu professionnel, le candidat constitue un dossier comprenant un rapport d'activités conduites en entreprises. Il aura soin d'élaborer ce document en utilisant l'outil informatique. Ce rapport est visé par le tuteur de l'élève en entreprise. Ce visa atteste que les activités développées dans le rapport correspondent à celles confiées à l'élève au cours de sa formation en entreprise.

Le rapport d'activité doit faire apparaître :

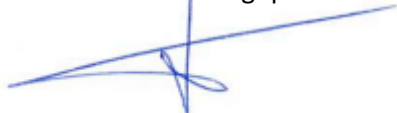
- la présentation de l'entreprise d'accueil dans son organisation économique, humaine et technique,
- le compte rendu de ses activités en développant les aspects relatifs aux blocs de compétences acquises pendant la formation en entreprise,
- l'élaboration de fiches de tâches significatives à partir desquelles il analyse ses activités :
 - identification de ses acquis consécutifs à sa participation aux tâches qui lui ont été confiées,
 - analyse des résultats obtenus dans les domaines techniques, économiques et humains.

Le dossier comporte également les attestations de stage permettant de vérifier le respect de la durée de la formation en entreprise et le secteur d'activité de cette formation.

Un candidat qui n'aura pas présenté ces pièces ne pourra pas valider la ou les sous épreuve(s) E31, E32, E33 (évaluation de la formation en entreprise).

Vous trouverez ci joint les fiches récapitulatives des compétences à acquérir pendant les périodes en formation en entreprise.

Vincent MALZAC
Directeur Délégué aux Formations
Professionnelles et Technologiques



ANNEXE

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION EN ENTREPRISE DU

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

CARROSSIER PEINTRE AUTOMOBILE

Sommaire

ANNEXE I - PRESENTATION DU DIPLOME

- I.1. PRESENTATION
- I.2. TABLEAU DE SYNTHESE

ANNEXE II - REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

- II.1. INSERTION PROFESSIONNELLE VISEE
 - II.1.1. Types d'emplois accessibles
 - II.1.2. Secteurs d'activité
- II.2. DESCRIPTION DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES
 - II.2.1. Présentation des pôles d'activités
 - II.2.2. Définition des activités professionnelles

ANNEXE III - REFERENTIEL DE COMPETENCES

- III.1. DEFINITION DES BLOCS DE COMPETENCES
 - III.1.1. Liste des compétences
 - III.1.2. Blocs de compétences
 - III.1.3. Unités certificatives
- III.2. DEFINITION DES COMPETENCES ET CONNAISSANCES ASSOCIEES

Annexe I - Présentation du diplôme

Baccalauréat professionnel spécialité « carrossier peintre automobile »

I.1. Présentation

Le titulaire du baccalauréat professionnel, de spécialité « **carrossier peintre automobile** » est un technicien qui intervient dans tout type d'entreprise de réparation et de peinture des carrosseries des véhicules. Son activité consiste, au sein de l'équipe, à réaliser :

- Le diagnostic des déformations d'un véhicule accidenté
- Le remplacement, la réparation des éléments détériorés
- Le contrôle, l'analyse des structures et de la géométrie
- La préparation, la réalisation de la mise en peinture
- La remise en conformité du véhicule
- La finalisation de l'intervention

Le dénominateur commun à l'ensemble des activités décrites ci-après est l'intégration constante de trois impératifs :

- Impératif de santé/sécurité/environnement : il s'agit de préserver la santé des personnes, d'assurer leur sécurité tout en préservant les biens et l'environnement ;
- Impératif de qualité : il s'agit de contribuer à l'amélioration constante de la satisfaction de la clientèle en intégrant une démarche de progrès dans toutes les activités de carrosserie ;
- Impératif de veille technologique : il s'agit de se tenir informé des innovations techniques, des évolutions technologiques et des méthodes de réparation induites.

I.2. Tableau de synthèse

Tableau de synthèse des domaines d'activités, blocs de compétences et unités certificatives.

PÔLES D'ACTIVITÉS	BLOCS DE COMPÉTENCES	UNITÉS
Pôle 1 Intervention et réparation sur un élément	Bloc n° 1 : INTERVENIR ET RÉPARER UN ÉLÉMENT	Unité U31 Intervention et réparation sur un élément
	- Collecter les informations nécessaires à l'intervention - Appliquer la méthodologie de réparation - Remettre en conformité - Contrôler la qualité de son intervention	
Pôle 2 Préparation et application des peintures	Bloc n° 2 : PRÉPARER ET APPLIQUER DES PEINTURES	Unité U32 Préparation et application des peintures
	- Réaliser la préparation des fonds et des surfaces - Appliquer les différents types de peinture - Contrôler la conformité d'une application	
Pôle 3 Intervention sur les inamovibles et les vitrages	Bloc n° 3 : RÉPARER LES INAMOVIBLES ET LES VITRAGES	Unité U33 Intervention sur les inamovibles et les vitrages
	- Remplacer un élément de structure - Mettre en conformité un vitrage	
Pôle 4 Diagnostic et communication technique	Bloc n° 4 : DIAGNOSTIQUER ET COMMUNIQUER	Unité U2 Diagnostic et communication technique
	- Analyser une estimation des travaux - Communiquer à l'interne et à l'externe - Interpréter des valeurs à la suite d'un contrôle de la structure et des trains roulants	

Annexe II – Référentiel des activités professionnelles

II.1. Insertion professionnelle visée

II.1.1. Types d'emplois accessibles

Le métier de carrossier peintre peut s'exercer :

Chez un artisan carrossier, affilié ou non à un réseau ;

Dans une entreprise des réseaux constructeurs (réparateurs agréés / concessions / agents), ou chez un mécanicien réparateur automobile.

II.1.2. Secteurs d'activité

Dans le cadre de son parcours professionnel, le titulaire du baccalauréat professionnel, de spécialité « carrossier peintre automobile » pourra assumer, après quelques années d'expérience, des responsabilités qui le conduiront à exercer en tant que chef d'équipe ou responsable d'une unité de carrosserie réparation et/ou de peinture en carrosserie. L'activité de ce salarié s'exerce dans un environnement impliquant un respect scrupuleux des règles de prévention des risques professionnels en matière d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

II.2. Description des activités professionnelles

II.2.1. Présentation des pôles d'activités

PÔLES D'ACTIVITÉS	ACTIVITÉS
Pôle 1 Intervention et réparation sur un élément	A1.1 Dépose et repose d'éléments amovibles
	A1.2 Remise en forme d'éléments de carrosserie
	A1.3 Réparation des matériaux plastiques
	A1.4 Dépose et repose des éléments mécaniques de collisions et électroniques
Pôle 2 Préparation et application des peintures	A2.1 Préparation des fonds et des surfaces
	A2.2 Colorimétrie
	A2.3 Application des bases et vernis
Pôle 3 Intervention sur les inamovibles et les vitrages	A3.1 Remplacement d'éléments inamovibles
	A3.2 Remplacement et réparation de vitrages
Pôle 4 Diagnostic et communication technique	A4.1 Communication technique
	A4.2 Analyse des trains roulants et de la structure

II.2.2. Définition des activités professionnelles

Dans la présentation des activités professionnelles suivante, le niveau d'autonomie peut être défini comme un indicateur de niveau d'intervention et d'implication dans la réalisation de celles-ci, par le titulaire du baccalauréat professionnel « carrossier peintre automobile ». Le niveau qualifie le niveau moyen de l'ensemble des tâches liées à l'activité, certaines tâches peuvent être d'un niveau supérieur ou inférieur, le verbe d'action les décrivant permet de les situer par rapport à ce niveau moyen.

Détail de l'indicateur de niveau :

Niveau d'autonomie 1 : Apprécier une réalisation

Qualifie la mobilisation de compétences permettant de comprendre, par l'intermédiaire d'un exposé ou d'une lecture de dossier, la nature d'une activité ne relevant pas de son champ d'intervention direct et à en interpréter les résultats.

Ce niveau ne suppose en aucune manière une aptitude à participer à l'activité.

Niveau d'autonomie 2 : Participer à la réalisation

Qualifie la mobilisation de compétences permettant d'assurer une partie restreinte de l'activité au sein et avec l'aide d'une équipe, sous l'autorité d'un chef de projet.

Elle implique de s'informer et de communiquer avec les autres membres de l'équipe.

Niveau d'autonomie 3 : Réaliser une activité simple

Qualifie la mobilisation de compétences permettant de réaliser, en autonomie, tout ou partie d'une activité pour les situations les plus courantes.

Elle implique :

- une maîtrise, tout au moins partielle des aspects techniques de l'activité ;
- les facultés à s'informer, à communiquer (rendre compte et argumenter) et à s'organiser.

Niveau d'autonomie 4 : Réaliser une activité complexe

Qualifie la mobilisation de compétences permettant de maîtriser sur les plans techniques, procéduraux et décisionnels une activité comportant des prises de décisions multiples.

Elle implique :

- La faculté à certifier l'adéquation entre les buts et les résultats ;
- La prise en toute responsabilité de décisions éventuelles ;
- Le transfert du savoir.

PÔLE 1 : INTERVENTION ET RÉPARATION SUR UN ÉLÉMENT		
ACTIVITÉ 1.1 : DÉPOSE ET REPOSE D'ÉLÉMENTS AMOVIBLES		
Tâches associées T1.1.1 Déposer des éléments amovibles T1.1.2 Stocker un élément entre la dépose et la repose T1.1.3 Poser et régler des éléments amovibles T1.1.4 Respecter des procédures de mise en sécurité		
Conditions d'exercice	Moyens et ressources – Véhicule – Aire et poste de travail adaptés – Équipements de protection collective et individuelle – Support de communication orale et écrite – Outillages nécessaires à la dépose et à la pose – Zone de stockage adaptée – Outils de réglage d'élément amovible	– Consommables pour la pose d'élément amovible – Matériel de consignation d'un véhicule électrique ou hybride – Outil de diagnostic – Véhicule muni d'éléments pyrotechniques – Fiche de travail – Procès-verbal d'expertise, ordre de réparation – Documentation(s) technique(s) – Document(s) constructeur(s) et équipementier(s)
	Autonomie Niveau 4	
	Résultats attendus La demande d'intervention est prise en charge correctement (<i>orale, OR...</i>) Toutes les données et informations techniques nécessaires à l'intervention sont collectées et correctement interprétées La mise en place du poste de travail et l'utilisation du matériel sont conformes aux recommandations du constructeur et de l'équipementier Le temps alloué pour les différentes tâches est respecté Les règles d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de protection sont respectées Le tri des déchets est conforme à la réglementation Pour T1.1.1 : La mise en sécurité des éléments de confort et de sécurité est réalisée Les différents circuits et les modes de liaisons sont identifiés, déposés et protégés Les moyens de dépose sont connus, maîtrisés et appliqués selon les préconisations du constructeur Les fluides (<i>hors fluide frigorigène</i>) sont collectés en respectant la réglementation en vigueur Les éléments sont déposés et stockés en toute sécurité (<i>éléments de carrosserie, mécanismes de carrosserie, mécanique de collision</i>) selon les recommandations du constructeur Pour T1.1.2 : • Les modes de conditionnement et de stockage sont identifiés, maîtrisés et appliqués Le choix et la méthodologie appliquée pour le stockage des éléments déposés, permet d'assurer leur sécurité et correspond aux préconisations du constructeur Pour T1.1.3 : Les modes de liaisons des éléments sont identifiés Les moyens de pose sont connus, maîtrisés et appliqués Le choix et l'utilisation des outils de pose et réglage sont connus, maîtrisés et appliqués Le montage des éléments est conforme aux données techniques du constructeur Les différents moyens de réglage d'un élément sont connus et mis en œuvre • Le réglage et l'ajustage sont corrects et respectent les préconisations du constructeur (<i>jeux, alignement, affleurement...</i>) Les assemblages sont réalisés en conformité avec les préconisations du constructeur Le contrôle de la qualité de l'intervention est réalisé Pour T1.1.4 : L'utilisation d'un outil de diagnostic est maîtrisée (<i>neutralisation et/ou activation des éléments pyrotechniques, effacements des défauts, paramétrages...</i>) L'apprentissage manuel d'un équipement électrique/électronique est maîtrisé Les risques électriques liés à l'activité sont correctement identifiés Les procédures de mise en sécurité d'un véhicule hybride, d'un véhicule électrique, des éléments de confort et de sécurité sont maîtrisées et appliquées	

PÔLE 1 : INTERVENTION ET RÉPARATION SUR UN ÉLÉMENT

ACTIVITÉ 1.2 : REMISE EN FORME D'ÉLÉMENTS DE CARROSSERIE

Tâches associées

T1.2.1 Redresser un élément en fonction de la nature de la tôle

T1.2.2 Contrôler l'état de planéité de la surface

Moyens et ressources

- Véhicule
- Aire et poste de travail adaptés
- Équipements de protection collective et individuelle
- Support de communication orale et écrite
- Matériel de consignation d'un véhicule électrique ou hybride
- Outil de diagnostic
- Outils et produits de remise en forme des éléments (*acier/aluminium*)
- Fiche de travail
- Procès-verbal d'expertise, ordre de réparation
- Documentation(s) technique(s)
- Document(s) constructeur(s)
- Document(s) équipementier(s)

Autonomie

Niveau 4 sauf débosselage sans peinture (niveau 2)

Résultats attendus

La demande d'intervention est correctement prise en charge (*orale, OR...*)

Toutes les données et informations techniques nécessaires à l'intervention sont collectées et correctement interprétées

La mise en place du poste de travail et l'utilisation du matériel sont conformes aux recommandations du constructeur et de l'équipementier

Le temps alloué pour les différentes tâches de l'intervention est respecté

Les règles d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de protection sont respectées

Le tri des déchets est conforme à la réglementation

Pour T1.2.1 :

La nature du matériau à remettre en forme est identifiée (*matière, contraintes de réparation*)

Les techniques et moyens de remise en forme des éléments sont connus et appliqués (*débosselage sans peinture, par choc, planage, rétreinte, inertie, collage, vérinage, garnissage métallique ou chimique*).

La procédure de remise en forme choisie est adaptée à la réparation

La remise en forme respecte la forme d'origine et l'état de surface permet la préparation des fonds

Pour T1.2.2 :

Le contrôle (*visuel, tactile, par comparaison*) d'aspect de l'élément est réalisé

Les défauts présents sont constatés et signalés

La remédiation proposée correspond au(x) défaut(s) constaté(s) en vue d'une réparation

La forme respecte la forme d'origine et l'état de surface permet la préparation des fonds

Conditions d'exercice

PÔLE 1 : INTERVENTION ET RÉPARATION SUR UN ÉLÉMENT

ACTIVITÉ 1.3 : RÉPARATION DES MATÉRIAUX PLASTIQUES

Tâches associées

T1.3.1 Réparer un élément thermoplastique

T1.3.2 Réparer un élément thermodurcissable

Conditions d'exercice	Moyens et ressources – Véhicule – Aire et poste de travail adaptés – Équipements de protection collective et individuelle – Support de communication orale et écrite – Matériel de consignation d'un véhicule électrique ou hybride – Outil de diagnostic – Système de calibrage des aides à la conduite – Outils et produits de réparation thermoplastique, thermodurcissable – Fiche de travail – Procès-verbal d'expertise, ordre de réparation – Documentation(s) technique(s) – Document(s) constructeur(s) – Document(s) équipementier(s)
	Autonomie Niveau 3
	Résultats attendus La demande d'intervention est prise en charge correctement (<i>orale, OR...</i>) Toutes les données et informations techniques nécessaires à l'intervention sont collectées et correctement interprétées La mise en place du poste de travail et l'utilisation du matériel sont conformes aux recommandations du constructeur et de l'équipementier La protection du véhicule est adaptée L'aspect final contrôlé est conforme à l'origine et l'état de surface permet la préparation des fonds Le temps alloué pour la réparation de(s) élément(s) est respecté Les règles d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de protection sont respectées Le tri des déchets est conforme à la réglementation Pour T1.3.1 : La nature du matériau est identifiée (<i>polypropylène, polyamide...</i>) La procédure de réparation est correctement appliquée et adaptée à la réparation (<i>collage, soudage, agrafe...</i>) Les produits sélectionnés sont conformes aux préconisations du constructeur et adaptés au travail à réaliser (<i>mélange, temps de séchage...</i>) Pour T1.3.2 : La nature du matériau est identifiée (<i>polyester, époxy...</i>) La méthodologie de réparation est correctement appliquée et adaptée aux défauts Les produits sélectionnés sont conformes aux préconisations du constructeur ou de l'équipementier et adaptés au travail à réaliser (<i>choix de résine, mélange, débullage, temps de séchage, mat de verre...</i>)

PÔLE 1 : INTERVENTION ET RÉPARATION SUR UN ÉLÉMENT	
ACTIVITÉ 1.4 : DÉPOSE ET REPOSE DES ÉLÉMENTS MÉCANIQUES DE COLLISIONS ET ÉLECTRONIQUES	
Tâches associées	
T1.4.1 Intervenir sur un système de climatisation	
T1.4.2 Intervenir sur les aides à la conduite automobile	
Conditions d'exercice	<i>Moyens et ressources</i> – Aire et poste de travail adaptés – Équipements de protection collective et individuelle – Support de communication orale et écrite – Outillages nécessaires à la dépose et à la pose (<i>spatules, chasse goupille, clés à empreinte...</i>) – Fût de collecte de liquide de refroidissement – Zone de stockage adaptée – Matériel de consignation d'un véhicule électrique ou hybride – Outil de diagnostic – Système de calibrage des aides à la conduite – Véhicule muni d'éléments pyrotechniques (<i>déclenchés ou non</i>) – Fiche de travail – Procès-verbal d'expertise, ordre de réparation – Documentation(s) technique(s) – Document(s) constructeur(s) – Document(s) équipementier(s)
	<i>Autonomie</i> Niveau 2
	<i>Résultats attendus</i> La demande d'intervention est correctement prise en charge (<i>orale, OR...</i>) Toutes les données et informations techniques nécessaires à l'intervention sont collectées et correctement interprétées La mise en place du poste de travail et l'utilisation du matériel sont conformes aux recommandations du constructeur et de l'équipementier Les différents composants, les liaisons mécaniques, les produits et les équipements sont correctement identifiés (<i>par exemple ADAS : Advanced Driver Assistance System</i>) Le temps alloué pour les différentes tâches de l'intervention est respecté Les règles d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de protection sont respectées Le tri des déchets est conforme à la réglementation Pour T1.4.1 : Les risques liés à l'activité sont identifiés et les moyens de protections sont connus La dépose/repose des différents éléments mécaniques liés à la collision, d'un circuit de climatisation est réalisée (<i>l'intervention ne comprend pas la vidange et la recharge du circuit</i>) • Les éléments déposés sont conditionnés et stockés en toute sécurité suivant les recommandations du constructeur Pour T1.4.2 : La mise en œuvre de sauvegarde et de calibrage du système est correcte (<i>avec l'assistance d'un carrossier expérimenté</i>) Les méthodes du constructeur et de l'équipementier sont correctement exploitées La dépose/repose est correctement réalisée

PÔLE 2 : PRÉPARATION ET APPLICATION DES PEINTURES	
ACTIVITÉ 2.1 : PRÉPARATION DES FONDS ET DES SURFACES	
<i>Tâches associées</i> T2.1.1 Protéger des surfaces d'éléments adjacents par marouflage ou masquage T2.1.2 Préparer une surface T2.1.3 Appliquer un produit de garnissage ou de sous-couches adapté sur une surface T2.1.4 Appliquer un traitement anticorrosion	
Conditions d'exercice	<i>Moyens et ressources</i> – Véhicule – Aire et poste de travail adaptés – Équipements de protection collective et individuelle – Support de communication orale et écrite – Matériels d'application et de séchage des produits – Fiche de travail – Documentation(s) technique(s) – Logiciel du fabricant de produit de peinture
	<i>Autonomie</i> Niveau 4
	<i>Résultats attendus</i> La demande d'intervention est correctement prise en charge (<i>orale, OR...</i>) Toutes les données et informations techniques nécessaires à l'intervention sont collectées et correctement interprétées La mise en place du poste de travail et l'utilisation du matériel sont conformes Les règles d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de protection sont respectées Le tri des déchets est conforme à la réglementation Pour T2.1.1 : La méthode est correctement déterminée et correspond à la tâche de recouvrement à effectuer La mise en place du poste de travail et l'utilisation du matériel sont conformes La technique de masquage est correctement réalisée avec soin et sans détérioration (<i>papier kraft, bâche, mousse, tiro...</i>) • Le marouflage/masquage est réalisé sans excès et de façon responsable Pour T2.1.2 : La nature du support est correctement identifiée Le mode opératoire et le choix du matériel est conforme à la fiche technique. Le choix des abrasifs et la granulométrie est conforme à la méthode (<i>ponçages manuel, mécanique...</i>) Les abrasifs sont utilisés de façon responsable Les surfaces préparées sont exemptes de spectres, d'impacts et de rayures Les supports sont correctement dégraissés (<i>au nettoyant solvanté...</i>) Tout défaut est repéré et corrigé Pour T2.1.3 : Le choix et le réglage du matériel correspond aux caractéristiques du produit. Le produit correspond à la réparation (<i>mastic, apprêt surfaceur ou garnissant teinté, mastic de finition...</i>) • La qualité de l'application des produits correspond aux recommandations du fabricant (<i>quantité, viscosité, homogénéité, aspect, pouvoir couvrant...</i>) Le nettoyage et l'entretien sont correctement effectués Les produits sont utilisés sans excès et de façon responsable Pour T2.1.4 : La nature de la surface est correctement identifiée Le type et la nature de la corrosion sont correctement identifiés (<i>perforante, piqures, chimique ou électrochimique...</i>) La protection contre le risque de corrosion est correctement assurée (<i>pulvérisation, injection corps creux, électrodeposition...</i>)

PÔLE 2 : PRÉPARATION ET APPLICATION DES PEINTURES

ACTIVITÉ 2.2 : COLORIMÉTRIE

Tâches associées

T2.2.1 Identifier une teinte

T2.2.2 Préparer une teinte et des produits de finition

Conditions d'exercice	<i>Moyens et ressources</i> – Véhicule – Aire et poste de travail adaptés – Équipements de protection collective et individuelle – Support de communication orale et écrite – Produits de peinture et de garnissage – Outils de polissage et lustrage – Ligne de peinture – Outil de recherche de teinte – Fiche de travail – Documentation(s) technique(s) – Logiciel du fabricant de produit de peinture
	<i>Autonomie</i> Niveau 4
	<i>Résultats attendus</i> La demande d'intervention est correctement prise en charge (<i>orale, OR...</i>) Toutes les données et informations techniques nécessaires à l'intervention sont collectées et correctement interprétées Les règles d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de protection sont respectées Le tri des déchets est conforme à la réglementation La mise en place du poste de travail et l'utilisation du matériel sont conformes Pour T2.2.1 : Le moyen identifié permet d'obtenir la bonne référence du code couleur correspondant au véhicule (<i>code plaque, spectromètre, variant, essai plaquette...</i>) Pour T2.2.2 : Le matériel de préparation est correctement mis en œuvre (<i>logiciel du fabricant</i>) La quantité choisie permet l'application sans gaspillage de produit Les produits sélectionnés correspondent à l'intervention

PÔLE 2 : PRÉPARATION ET APPLICATION DES PEINTURES

ACTIVITÉ 2.3 : APPLICATION DES BASES ET VERNIS

Tâches associées

T2.3.1 Régler des paramètres d'application

T2.3.2 Appliquer des couches de finition

T2.3.3 Réaliser un raccord

T2.3.4 Contrôler la qualité d'application, de finition et d'aspect

T2.3.5 Choisir des opérations de rectification appropriées en fonction du défaut

T2.3.6 Réaliser des opérations de polissage et de lustrage

Moyens et ressources

- | | |
|--|--|
| – Aire et poste de travail adaptés | – Produits de peinture et de garnissage |
| – Équipements de protection collective et individuelle | – Outils de polissage et lustrage |
| – Support de communication orale et écrite | – Ligne de peinture |
| – Matériels d'application et de séchage des produits | – Fiche de travail |
| – Produits de préparation de surface et des fonds | – Documentation(s) technique(s) |
| | – Logiciel du fabricant de produit de peinture |

Autonomie

Niveau 3 sauf T2.3.2 et T2.3.3 (niveau 4)

Résultats attendus

La demande d'intervention est correctement prise en charge (*orale, OR...*)

Toutes les données et informations techniques nécessaires à l'intervention sont collectées et correctement interprétées

La mise en place du poste de travail et l'utilisation du matériel sont conformes

Les règles d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de protection sont respectées.

Le tri des déchets est conforme à la réglementation

Pour T2.3.1 :

Le choix des réglages est adapté au produit à appliquer (*pression d'air, forme du jet, débit de produit*)

Le paramétrage de la cabine est adapté au produit à appliquer (*température, temps de séchage*)

La pression d'air est adaptée au produit à appliquer

Pour T2.3.2 :

L'application des produits est correctement effectuée (*distance, vitesse, nombre de couche, voile de placement de métal...*)

Les consignes sont appliquées correctement et le résultat attendu est de qualité

Pour T2.3.3 :

Le dépolissage et le masquage sont effectués avec soin.

Le matériel choisi permet d'effectuer le raccord (*mini jet, aérosols...*)

La technique de raccord est correctement mise en œuvre (*noyé, fondu*) et permet d'obtenir le résultat de qualité attendu

Pour T2.3.4 :

Les défauts de peinture (*coulure, poussière...*) et d'aspect (*marbrage, peau d'orange...*) sont identifiés

Le contrôle de la teinte est réalisé (*nuance*)

Le contrôle des raccords est effectué (*brillance, raccord non visible...*)

Le contrôle de la qualité permet de valider l'application

Pour T2.3.5 :

Les défauts sont constatés (*coulure, poussière, peau d'orange...*)

Le choix de la méthode de rectification est adapté au défaut (*ponçage, lustrage, revoilage...*)

La rectification permet d'effacer le défaut de surface

Pour T2.3.6 :

Les produits utilisés sont adaptés à l'opération (*lustreuse, pad, produit...*)

Les opérations de polissage et/ou lustrage sont correctement effectuées

Le résultat obtenu est correct et correspond à l'aspect de surface d'origine

Conditions d'exercice

PÔLE 3 : INTERVENTION SUR LES INAMOVIBLES ET LES VITRAGES

ACTIVITÉ 3.1 : REMPLACEMENT D'ÉLÉMENTS INAMOVIBLES

Tâches associées

T3.1.1 Découper un élément selon les préconisations du constructeur

T3.1.2 Réaliser un assemblage par soudage

T3.1.3 Réaliser un assemblage par collage et/ou rivetage

Conditions d'exercice	Moyens et ressources – Véhicule – Aire et poste de travail adaptés – Équipements de protection collective et individuelle – Support de communication orale et écrite – Les équipements et outillages nécessaires à la découpe, l'ajustage, le maintien en position, l'assemblage, la réparation, la finition, la manutention et le remplacement	– Les outils de diagnostic, de calibrage et de contrôle d'étanchéité – Fiche de travail – Procès-verbal d'expertise, ordre de réparation – Documentation(s) technique(s) en lien avec le véhicule – La documentation technique et les bases de données du constructeur et de l'équipementier
	Autonomie Niveau 4 sauf T3.1.3 (Niveau 3)	
	Résultats attendus La demande d'intervention est correctement prise en charge Toutes les données et informations techniques nécessaires à l'intervention sont collectées et correctement interprétées La mise en place du poste de travail et l'utilisation du matériel sont conformes aux recommandations du constructeur Le véhicule est mis en sécurité selon les préconisations du constructeur Le temps alloué pour les différentes tâches est respecté Les règles d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de protection sont respectées Le tri des déchets est conforme à la réglementation Pour T3 1.1 : Les moyens de dépose sont connus, maîtrisés et appliqués La découpe des éléments est conforme aux préconisations du constructeur (<i>superposition, bord à bord, tuilage et zone de coupe constructeur</i>) Pour T3 1.2 : La mise en œuvre des moyens de protection à proximité de la zone de soudage est opérationnelle La protection anticorrosion appliquée est conforme La mise et le maintien en position sont conformes (<i>montage à blanc et pointage</i>) Les tests de conformité d'assemblage sont réalisés Les assemblages thermiques sont réalisés et conformes L'arasage sur les assemblages thermiques est correctement réalisé Pour T3.1.3 : Le processus de réparation est connu et appliqué La zone de réparation est correctement préparée Les protections anticorrosion sont réalisées en conformité Les produits et l'outillage sélectionnés sont conformes et adaptés au travail à réaliser Les assemblages sont réalisés en conformité avec les préconisations du constructeur	

PÔLE 3 : INTERVENTION SUR LES INAMOVIBLES ET LES VITRAGES

ACTIVITÉ 3.2 : REMPLACEMENT ET RÉPARATION DE VITRAGES

Tâches associées

T3.2.1 Déposer un vitrage

T3.2.2 Réparer un vitrage

T3.2.3 Poser un vitrage

T3.2.4 Contrôler une étanchéité

Moyens et ressources

- Véhicule
- Aire et poste de travail adaptés
- Équipements de protection collective et individuelle
- Support de communication orale et écrite
- Les outils de diagnostic, de calibrage et de contrôle d'étanchéité
- Fiche de travail
- Procès-verbal d'expertise, ordre de réparation
- Documentation(s) technique(s) en lien avec le véhicule
- La documentation technique et les bases de données du constructeur et de l'équipementier

Autonomie

Niveau 3 sauf T3.2.4 (Niveau 2)

Résultats attendus

La demande d'intervention est correctement prise en charge

Toutes les données et informations techniques nécessaires à l'intervention sont collectées et correctement interprétées

La mise en place du poste de travail et l'utilisation du matériel sont conformes

Les produits sélectionnés sont conformes et adaptés au travail à réaliser

Les règles d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de protection sont respectées

Le tri des déchets est conforme à la réglementation

Pour T3.2.1

Les différents types de vitrage sont identifiés

Le processus de dépose d'un vitrage collé ou jointé est connu

La méthodologie de dépose des différents capteurs est appliquée

L'intégrité des éléments intérieurs et extérieurs est respectée

L'utilisation de l'outillage est correcte

La dépose de vitrage est réalisée en toute sécurité, sans détérioration, en respectant la méthodologie du constructeur ou de l'équipementier

Pour T3.2.2

L'analyse des caractéristiques de l'impact permet d'évaluer la réparabilité et la méthode de réparation

La protection du véhicule est adaptée

La méthodologie d'intervention est respectée

L'intervention permet de retrouver la fonction d'origine du vitrage (*visibilité et étanchéité*)

La qualité de l'intervention est conforme aux recommandations

Pour T3.2.3

La méthodologie de repose est adaptée au vitrage

La protection du véhicule est conforme à la réalisation de la réparation

Les produits sélectionnés sont conformes et adaptés au travail à réaliser

La pose du vitrage est réalisée en toute sécurité, sans détérioration, en respectant la méthodologie du constructeur ou de l'équipementier

Les temps de séchage préconisés par le constructeur sont respectés

La méthodologie de calibrage des différents capteurs est appliquée

L'aspect final est conforme à l'origine

Pour T3.2.4

Les différentes méthodologies de contrôles sont appliquées

Conditions d'exercice

PÔLE 4 : DIAGNOSTIC ET COMMUNICATION TECHNIQUE

ACTIVITÉ 4.1 : COMMUNICATION TECHNIQUE

Tâches associées

T4.1.1 Analyser une estimation de travaux

T4.1.2 Interpréter un rapport d'expertise automobile et un ordre de réparation

T4.1.3 Interpréter le coût de réparation

T4.1.4 Communiquer entre l'assureur, l'expert, le réparateur et le client

T4.1.5 Livrer le véhicule selon la législation en vigueur

Moyens et ressources

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> – Véhicule – Aire et poste de travail adaptés – Équipements de protection collective et individuelle – Support de communication orale et écrite – Procès-verbal d'expertise, ordre de réparation, devis, facture(s), constat amiable... | <ul style="list-style-type: none"> – Certificat d'immatriculation, police d'assurance, rapport du contrôle technique – Documentation(s) technique(s) – Cadre réglementaire pour l'utilisation de pièces issues de l'économie circulaire (Art. R224-23 – code de la consommation.) – Fiche de contrôle – livraison – Terminaux mobiles, équipements informatiques, service en ligne – Dossier technique (Cf épreuve certificative E2) |
|---|--|

Autonomie

Niveau 2 sauf T4.1.5 (Niveau 3)

Conditions d'exercice

Résultats attendus

Toutes les données et informations sont collectées et correctement interprétées ou analysées (*dommages liés au véhicule, travaux à réaliser, pièces et produits à remplacer, informations concernant le client et le véhicule, données économiques et commerciales liées à la réparation et la facturation...*)

La demande d'intervention est prise en charge correctement

Pour T4.1.1 et pour T4.1.2 :

Les éléments qui constituent l'estimation de travaux, le rapport d'expertise et le rapport de réparation sont clairement identifiés et interprétés.

Les actions méthodologiques à mener sont clairement énoncées en vue d'une réparation. La réponse peut être formulée oralement lors d'une communication technique simulée ou réelle

Pour T4.1.3 :

Les données économiques, commerciales liées à la réparation et la facturation sont identifiées et interprétées

Pour T4.1.4 :

Les différents liens et les vecteurs de communication entre les acteurs sont identifiés et compris.

L'intervention écrite ou orale dans un/le processus administratif en cours est réalisée efficacement dans le respect des règles de communication

Pour T4.1.5 :

L'intervention est validée en conformité avec l'ordre de réparation

La fiche de contrôle - livraison est correctement renseignée

Les éléments élémentaires du tableau de bord du véhicule sont correctement paramétrés

Les anomalies constatées sont éliminées et/ou signalées

La préparation du véhicule à la livraison (lavage, nettoyage, essai si possible) est conforme à la démarche qualité de l'entreprise.

PÔLE 4 : DIAGNOSTIC ET COMMUNICATION TECHNIQUE

ACTIVITÉ 4.2 : ANALYSE DES TRAINS ROULANTS ET DE LA STRUCTURE

Tâches associées

- T4.2.1 Contrôler les valeurs de relevé géométrique des trains roulants
- T4.2.2 Contrôler de façon visuelle et tactile la structure du véhicule
- T4.2.3 Contrôler de façon bidimensionnelle la structure du véhicule
- T4.2.4 Contrôler de façon tridimensionnelle les valeurs géométriques de la structure

Moyens et ressources

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> – Véhicule – Aire et poste de travail adaptés – Équipements de protection collective et individuelle – Support de communication orale et écrite – Fiches de relevés (<i>trains roulants et/ou structure</i>) – Procès-verbal d'expertise, ordre de réparation, devis, facture(s), constat amiable... – Appareil de contrôle de géométrie des trains roulants – Pige, règle, mètre ruban | <ul style="list-style-type: none"> – Appareil de mesure tridimensionnel informatisé – Certificat d'immatriculation, police d'assurance, rapport du contrôle technique – Documentation(s) technique(s) – Cadre réglementaire pour l'utilisation de pièces de issues de l'économie circulaire (Art. R224-23 – code de la consommation.) – Fiche de contrôle – livraison – Terminaux mobiles, équipements informatiques, service en ligne – Dossier technique (<i>Cf épreuve certificative E2</i>) |
|--|--|

Autonomie Niveau 2

Résultats attendus

- La demande d'intervention est correctement prise en charge
- Toutes les données et informations techniques nécessaires à l'intervention sont collectées et correctement interprétées
- La mise en place du poste de travail et l'utilisation du matériel sont conformes aux recommandations du constructeur et de l'équipementier
- Toute anomalie sur les zones ou les éléments de la structure ayant subi une déformation est détecté et identifié
- Le compte rendu (*oral, écrit ou numérique*) de l'intervention de contrôle ou/et de diagnostic est clair et univoque
- Le vocabulaire est adapté
- Le temps alloué pour les différentes tâches est respecté
- Les règles d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de protection sont respectées
- Pour T4.2.1 :
- La procédure de contrôle de géométrie des trains roulants est correctement retranscrite
- Le rapport d'intervention sur les trains roulants est édité
- Les éléments défaillants des trains roulants sont identifiés au regard des valeurs obtenues
- Pour T4.2.2 :
- Les différentes liaisons d'assemblages de contrôles sont connues (*point de soudure, collage...*)
- Le degré de choc est clairement identifié et correctement associé aux différentes procédures et méthodes de contrôle des déformations (*contrôle tactile, visuel et par comparaison*)
- Pour T4.2.3 :
- Le contrôle effectué tactilement et visuellement justifie le contrôle bidimensionnel
- L'outillage utilisé pour effectuer le contrôle est conforme aux techniques professionnelles (*pige, mètre ruban...*)
- Les différentes zones de contrôles sont interprétées et correspondent aux préconisations du constructeur
- Pour T4.2.4 :
- Les contrôles effectués précédemment (*visuel, tactile, bidimensionnel*) justifient une mesure tridimensionnelle
- La participation au contrôle informatisé du soubassement est conforme aux techniques professionnelles (*mise en assiette, mesure*)
- Le rapport d'intervention du contrôle du soubassement est édité
- Les valeurs relevées des éléments déformés de la structure sont identifiées, interprétées et traitées

Conditions d'exercice

Annexe III - Référentiel de compétences
Baccalauréat professionnel spécialité « carrossier peintre automobile »

III.1. Définition des blocs de compétences

III.1.1. Liste des compétences

C1.1 Collecter les informations nécessaires à l'intervention
C1.2 Appliquer la méthodologie de réparation
C1.3 Remettre en conformité
C1.4 Contrôler la qualité de son intervention
C2.1 Réaliser la préparation des fonds et des surfaces
C2.2 Appliquer les différents types de peinture
C2.3 Contrôler la conformité d'une application
C3.1 Remplacer un élément de structure
C3.2 Mettre en conformité un vitrage
C4.1 Analyser une estimation des travaux
C4.2 Communiquer à l'interne et à l'externe
C4.3 Interpréter des valeurs à la suite d'un contrôle de la structure et des trains roulants

III.1.2. Blocs de compétences

i		C1.1	C1.2	C1.3	C1.4	C2.1	C2.2	C2.3	C3.1	C3.2	C4.1	C4.2	C4.3
Pôle 1	A1.1	X	X	X	X								
	A1.2	X	X	X	X								
	A1.3	X	X	X	X								
	A1.4	X	X	X	X								
Pôle 2	A2.1					X	X	X					
	A2.2					X	X	X					
	A2.3					X	X	X					
Pôle 3	A3.1								X	X			
	A3.2								X	X			
Pôle 4	A4.1										X	X	X
	A4.2										X	X	X

III.1.3. Unités certificatives

	C1.1	C1.2	C1.3	C1.4	C2.1	C2.2	C2.3	C3.1	C3.2	C4.1	C4.2	C4.3
U31	X	X	X	X								
U32					X	X	X					
U33								X	X			
U2										X	X	X

III.2. Définition des compétences et connaissances associées

Chaque compétence mobilise des connaissances. Pour chaque connaissance, un niveau taxonomique est indiqué permettant de préciser les limites de connaissances attendues. Les niveaux taxonomiques utilisent une échelle à quatre niveaux :

- Niveau 1 : niveau d'information
- Niveau 2 : niveau d'expression
- Niveau 3 : niveau de la maîtrise d'outils
- Niveau 4 : niveau de maîtrise méthodologique

C1.1	Collecter les informations nécessaires à l'intervention		
C1.1.1 Exploiter les documents techniques nécessaires à l'intervention			
C1.1.2 Choisir la méthodologie			
Principales activités mettant en œuvre la compétence			
A1.1 Dépose et repose d'éléments amovibles			
A1.2 Remise en forme d'éléments de carrosserie			
A1.3 Réparation des matériaux plastiques			
A1.4 Dépose et repose des éléments mécaniques de collisions et électroniques			
Connaissances associées et niveaux taxonomiques			
- L'hygiène, la santé, la sécurité, l'environnement - L'organisation de l'intervention			Niveau 3
			Niveau 3
Critères d'évaluation de la compétence			
Pour C1.1.1 :			
La documentation technique choisie est adaptée			
La méthode de réparation est comprise			
Les temps de réparation sont clairement identifiés			
Pour C1.1.2 :			
La méthodologie choisie correspond à l'intervention			
La méthode sélectionnée est conforme aux préconisations du constructeur			

C1.2	Appliquer la méthodologie de réparation												
	C1.2.1 Mettre en sécurité des systèmes électriques et pyrotechniques C1.2.2 Déposer les éléments (mécaniques de collision, de carrosserie, de sellerie, électriques et électroniques et d'aide à la conduite) C1.2.3 Stocker les éléments C1.2.4 Reposer les éléments (mécanique de collision, de carrosserie, de sellerie, électriques et électroniques et d'aide à la conduite) C1.2.5 Paramétrer le véhicule après intervention												
	<i>Principales activités mettant en œuvre la compétence</i> A1.1 Dépose et repose d'éléments amovibles A1.2 Remise en forme d'éléments de carrosserie A1.3 Réparation des matériaux plastiques A1.4 Dépose et repose des éléments mécaniques de collisions et électroniques												
	Connaissances associées et niveaux taxonomiques												
	<table border="0"> <tr> <td>• L'hygiène, la santé, la sécurité, l'environnement</td> <td>Niveau 3</td> </tr> <tr> <td>• Les systèmes électriques et électroniques</td> <td>Niveau 2</td> </tr> <tr> <td>• Les éléments de confort et d'aide à la conduite</td> <td>Niveau 2</td> </tr> <tr> <td>• Les éléments de sécurité liés au véhicule</td> <td>Niveau 2</td> </tr> <tr> <td>• Les règles de sauvegarde et les paramétrages</td> <td>Niveau 2</td> </tr> <tr> <td>• Les éléments amovibles de carrosserie et de mécanique et leurs réglages</td> <td>Niveau 3</td> </tr> </table>	• L'hygiène, la santé, la sécurité, l'environnement	Niveau 3	• Les systèmes électriques et électroniques	Niveau 2	• Les éléments de confort et d'aide à la conduite	Niveau 2	• Les éléments de sécurité liés au véhicule	Niveau 2	• Les règles de sauvegarde et les paramétrages	Niveau 2	• Les éléments amovibles de carrosserie et de mécanique et leurs réglages	Niveau 3
• L'hygiène, la santé, la sécurité, l'environnement	Niveau 3												
• Les systèmes électriques et électroniques	Niveau 2												
• Les éléments de confort et d'aide à la conduite	Niveau 2												
• Les éléments de sécurité liés au véhicule	Niveau 2												
• Les règles de sauvegarde et les paramétrages	Niveau 2												
• Les éléments amovibles de carrosserie et de mécanique et leurs réglages	Niveau 3												
	Critères d'évaluation de la compétence												
	Les éléments liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement sont identifiés respectés et mis en œuvre. Pour C1.2.1 : Les différents circuits et connexions sont identifiés et protégés Les données et informations sont sauvegardées L'intégrité des circuits est assurée (protection contre les effets thermiques, magnétiques, etc.) La mise en sécurité du véhicule (électrique ou hybride) est conforme L'utilisation des outillages est conforme aux procédures La zone d'intervention est sécurisée Pour C1.2.2 : Les types d'assemblage sont identifiés La procédure de dépose respecte les préconisations du constructeur. <i>Nota : l'intervention sur les éléments liés à la climatisation ne comprend pas la mise à vide du circuit (niveau 2)</i> Les éléments de protection utilisés sont adaptés Aucune détérioration n'est constatée Toutes les anomalies ont été identifiées et signalées Pour C1.2.3 : Les éléments déposés sont correctement stockés et sécurisés Les éléments de protection utilisés sont adaptés Aucune détérioration n'est constatée Pour C1.2.4 : Les types d'assemblage sont identifiés La procédure de repose et de réglage respecte les préconisations du constructeur : <i>Nota : l'intervention sur les éléments liés à la climatisation ne comprend pas le remplissage du circuit (niveau 2)</i> Les éléments de protection utilisés sont adaptés Aucune détérioration n'est constatée Toutes les anomalies ont été identifiées et signalées Pour C1.2.5 : Les différents circuits et connexions sont identifiés et protégés La réinitialisation est conforme aux recommandations L'utilisation des outillages est conforme aux procédures La zone d'intervention est sécurisée												

C1.3	Remettre en conformité
	C1.3.1 Remettre en forme les éléments détériorés C1.3.2 Traiter contre la corrosion C1.3.3 Réparer les matériaux plastiques C1.3.4 Contrôler la surface
	<i>Principales activités mettant en œuvre la compétence</i> A1.1 Dépose et repose d'éléments amovibles A1.2 Remise en forme d'éléments de carrosserie A1.3 Réparation des matériaux plastiques A1.4 Dépose et repose des éléments mécaniques de collisions et électroniques
	Connaissances associées et niveaux taxonomiques • L'hygiène, la santé, la sécurité, l'environnement Niveau 3 • Les matériaux utilisés en carrosserie (ferreux, non ferreux, plastiques dont les composites) Niveau 2 • La remise en forme Niveau 3 • La réparation des éléments plastiques Niveau 3
	Critères d'évaluation de la compétence Les éléments liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement sont identifiés respectés et mis en œuvre. Pour C1.3.1 : Le choix de la procédure est adapté La technique de remise en état respecte les préconisations du constructeur en fonction de la nature du support (acier, aluminium...) La forme est respectée et l'état de surface permet la préparation des fonds Les produits et matériels sélectionnés sont adaptés au travail à réaliser Pour C1.3.2 : Les produits sélectionnés sont conformes La protection contre la corrosion est adaptée Pour C1.3.3 : Le choix de la procédure est adapté (produits, matériels...) La technique de remise en état respecte les préconisations (nature du support, application, temps de séchage...) Les éléments liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement sont identifiés et respectés Pour C1.3.4 : La forme est respectée et l'état de surface permet l'application des fonds L'état de surface obtenu respecte les préconisations du constructeur (nature du support...) Les anomalies sont repérées et corrigées Les éléments liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement sont identifiés et respectés

C1.4	Contrôler la qualité de son intervention
C1.4.1 Contrôler l'intervention C1.4.2 Signaler les anomalies	
	<i>Principales activités mettant en œuvre la compétence</i> A1.1 Dépose et repose d'éléments amovibles A1.2 Remise en forme d'éléments de carrosserie A1.3 Réparation des matériaux plastiques A1.4 Dépose et repose des éléments mécaniques de collisions et électroniques
	Connaissances associées et niveaux taxonomiques
	• L'hygiène, la santé, la sécurité, l'environnement Niveau 3 • La qualité Niveau 3
	Critères d'évaluation de la compétence
	Les éléments liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement sont identifiés respectés et mis en œuvre. Pour C1.4.1 : L'intervention est correcte L'intervention permet de retrouver la fonction d'origine La cause de la non-conformité est identifiée Pour C1.4.2 : Les anomalies sont signalées La procédure de correction permet d'éliminer les défauts

C2.1	Réaliser la préparation des fonds et des surfaces
C2.1.1 Préparer les supports C2.1.2 Remettre en conformité par garnissage les éléments C2.1.3 Appliquer les produits de sous-couche C2.1.4 Protéger les éléments adjacents à la réparation C2.1.5 Protéger contre la corrosion	
<i>Principales activités mettant en œuvre la compétence</i> A2.1 Préparation des fonds et des surfaces A2.2 Colorimétrie A2.3 Application des bases et vernis	
Connaissances associées et niveaux taxonomiques	
• L'hygiène, la santé, la sécurité, l'environnement Niveau 3 • Les abrasifs Niveau 3 • Les produits de préparation des fonds Niveau 3 • Le marouflage ou masquage Niveau 3 • Les sous-couches Niveau 3 • La corrosion Niveau 3 • La colorimétrie Niveau 2 • La composition des peintures Niveau 2 • Les produits de finition et de correction Niveau 3	
Critères d'évaluation de la compétence	
Les éléments liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement sont identifiés respectés et mis en œuvre. Pour C2.1.1 : La nature du support est clairement identifiée Le choix du produit est adapté à la nature du support Le ponçage est adapté à la préparation du support Le dégraissage des éléments est correctement réalisé suivant l'opération en cours Pour C2.1.2 : Le choix du produit à appliquer est adapté aux défauts identifiés (garnissage chimique, métallique, plastiques dont les composites...) La quantité du produit préparé est adaptée Le garnissage est correctement appliqué et dressé Le choix des abrasifs est adapté, les techniques de ponçage mises en œuvre sont pertinentes Le ponçage est conforme pour la mise en apprêt La forme finale correspond au profil d'origine Pour C2.1.3 : La nature et le choix du produit sont adaptés à l'intervention Le choix du matériel d'application correspond aux produits utilisés Les produits sont appliqués en respectant les préconisations La préparation des sous-couches est correctement réalisée La procédure d'application est respectée Le dosage est conforme, la quantité du produit préparé est adaptée Pour C2.1.4 : Le choix et la méthodologie de marouflage (cachage) sont correctement réalisés Aucun gaspillage n'est constaté Pour C2.1.5 : Le choix des produits et des matériels est adapté à l'intervention La protection anticorrosion des éléments est réalisée avec soin et qualité	

C2.2	Appliquer les différents types de peinture
	C2.2.1 Paramétrer les outils nécessaires à l'application C2.2.2 Rechercher la référence de la teinte C2.2.3 Déterminer la nuance C2.2.4 Préparer la peinture et les produits C2.2.5 Réaliser un recouvrement C2.2.6 Réaliser un raccord
	<i>Principales activités mettant en œuvre la compétence</i> A2.1 Préparation des fonds et des surfaces A2.2 Colorimétrie A2.3 Application des bases et vernis
	Connaissances associées et niveaux taxonomiques
	• L'hygiène, la santé, la sécurité, l'environnement Niveau 3 • Les techniques d'application Niveau 3 • Les matériels et équipement du peintre Niveau 2
	Critères d'évaluation de la compétence
	Les éléments liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement sont identifiés respectés et mis en œuvre. Pour C2.2.1 : Le spectrophotomètre est correctement calibré, utilisé suivant les préconisations du fabricant Les pistolets sont réglés et utilisés conformément aux fiches produits Le réglage de la cabine est en conformité avec les procédés d'application, le type de véhicule et les préconisations Le matériel d'application et la cabine sont correctement nettoyés et remis en état Pour C2.2.2 : La référence est correctement identifiée Les matériels de recherche de teinte sont correctement utilisés (spectromètre, outil informatique) La référence choisie correspond au véhicule à réparer Pour C2.2.3 : L'éclairage est approprié pour effectuer la recherche de nuance Le choix de la nuance est correct La méthodologie employée est correcte et pertinente (plaquette, nuancier) Le spectrophotomètre est correctement calibré, utilisé suivant les préconisations du fabricant Pour C2.2.4 : Le dosage des produits est correctement réalisé Les quantités fabriquées sont en relation avec les surfaces à peindre Pour C2.2.5 : Les produits sont correctement appliqués (base opaque, métal, nacré, tri-couche, quadri-couche vernis mat et brillant) L'aspect de la surface obtenue est conforme à l'aspect d'origine Pour C2.2.6 : La préparation est réalisée avec soin et en conformité La protection des éléments est réalisée avec soin et qualité Les produits sont appliqués avec soin et en conformité La technique du raccord utilisée est adaptée à l'intervention (noyé, fondu) L'aspect de la surface obtenue est conforme au résultat attendu

C2.3	Contrôler la conformité d'une application
	C2.3.1 Contrôler la qualité d'application C2.3.2 Relevé le(s) défaut(s) C2.3.3 Proposer des techniques de remédiation C2.3.4 Corriger le(s) défaut(s)
	<i>Principales activités mettant en œuvre la compétence</i> A2.1 Préparation des fonds et des surfaces A2.2 Colorimétrie A2.3 Application des bases et vernis
	Connaissances associées et niveaux taxonomiques
	- L'hygiène, la santé, la sécurité, l'environnement Niveau 3 - Les techniques de contrôle et de correction Niveau 3
	Critères d'évaluation de la compétence
	Les éléments liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement sont identifiés respectés et mis en œuvre. Pour C2.3.1 : La procédure de contrôle permet de retrouver les défaut(s) présent(s) Les causes des défauts de peinture sont correctement déterminées Pour C2.3.2 : Les différents défauts sont repérés Les défauts sont signalés Pour C2.3.3 : Les différentes rectifications sont connues La rectification correspond au défaut constaté Pour C2.3.4 : La rectification correspond au défaut constaté La procédure est appliquée et permet d'éliminer le(s) défaut(s)

C3.1	Remplacer un élément de structure										
	C3.1.1 Découper un élément selon les préconisations du constructeur C3.1.2 Ajuster l'élément C3.1.3 Assembler un élément de carrosserie par soudage C3.1.4 Appliquer une méthode de collage/rivetage sur un élément de carrosserie C3.1.5 Réaliser la finition										
	<i>Principales activités mettant en œuvre la compétence</i> A3.1 Remplacement d'éléments inamovibles A3.2 Remplacement et réparation de vitrages										
	Connaissances associées et niveaux taxonomiques										
	<table> <tr> <td>• L'hygiène, la santé, la sécurité, l'environnement</td><td>Niveau 3</td></tr> <tr> <td>• L'organisation structurelle des véhicules</td><td>Niveau 3</td></tr> <tr> <td>• Les techniques d'assemblage</td><td>Niveau 3</td></tr> <tr> <td>• L'insonorisation et l'étanchéité structurelle</td><td>Niveau 3</td></tr> <tr> <td>• La structure du véhicule</td><td>Niveau 3</td></tr> </table>	• L'hygiène, la santé, la sécurité, l'environnement	Niveau 3	• L'organisation structurelle des véhicules	Niveau 3	• Les techniques d'assemblage	Niveau 3	• L'insonorisation et l'étanchéité structurelle	Niveau 3	• La structure du véhicule	Niveau 3
• L'hygiène, la santé, la sécurité, l'environnement	Niveau 3										
• L'organisation structurelle des véhicules	Niveau 3										
• Les techniques d'assemblage	Niveau 3										
• L'insonorisation et l'étanchéité structurelle	Niveau 3										
• La structure du véhicule	Niveau 3										
	Critères d'évaluation de la compétence										
	Les éléments liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement sont identifiés respectés et mis en œuvre. Pour C3.1.1 : La zone de coupe est identifiée La nature des matériaux est correctement identifiée Les procédés d'assemblage sont connus La méthode et l'outil approprié à l'intervention sont correctement choisis La dépose de l'élément est réalisée Pour C3.1.2 : Les différents moyens de réglage d'un élément sont connus et mis en œuvre L'ajustage est correct et respecte les préconisations du constructeur (positionnement de coupe, jeux, alignement, affleurement) Le montage des éléments est conforme aux données techniques du constructeur Pour C3.1.3 : Les différentes méthodes sont testées avant assemblage définitif (réalisation de plaquettes éprouvettes, tests destructifs) Les assemblages soudés sont réalisés en conformité avec les préconisations du constructeur Le montage des éléments est conforme aux données techniques du constructeur Pour C3.1.4 : Les différentes méthodes sont testées avant assemblage définitif (réalisation de plaquettes éprouvettes, tests destructifs) Les assemblages rivetés ou collés sont réalisés en conformité avec les préconisations du constructeur Les recommandations de la fiche technique du produit de collage sont respectées (date de péremption, température d'utilisation...) Les règles de protection contre la corrosion sont appliquées Pour C3.1.5 : La finition par arasage est respectée, l'état de surface permet la préparation des fonds Les règles de protection contre la corrosion sont appliquées										

C3.2	Mettre en conformité un vitrage
C3.2.1 Déterminer l'étendue des dommages C3.2.2 Réparer un vitrage C3.2.3 Remplacer un vitrage C3.2.4 Paramétrer les systèmes d'aide à la conduite	
<i>Principales activités mettant en œuvre la compétence</i> A3.1 Remplacement d'éléments inamovibles A3.2 Remplacement et réparation de vitrages	
Connaissances associées et niveaux taxonomiques	
• L'hygiène, la santé, la sécurité, l'environnement	Niveau 3
• Les vitrages	Niveau 3
• L'étanchéité liée aux produits vitrés	Niveau 3
Critères d'évaluation de la compétence	
Les éléments liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement sont identifiés respectés et mis en œuvre. Pour C3.2.1 : Les différents types de vitrage sont identifiés Les différentes techniques de réparation d'un vitrage sont connus et mis en œuvre Pour C3.2.2 : Les temps de séchage préconisés par le constructeur sont respectés La réparation est conforme à la législation du code de la route La méthodologie appliquée est conforme à celle de l'équipementier La réparation est adaptée au dommage constaté Pour C3.2.3 : La dépose du vitrage (et ses éléments d'aide à la conduite) est réalisée en toute sécurité, sans détérioration et respectant la méthodologie du constructeur ou de l'équipementier La pose du vitrage (et ses éléments d'aide à la conduite) est réalisée en toute sécurité, sans détérioration et respectant la méthodologie du constructeur ou de l'équipementier Les mécanismes liés au vitrage sont correctement réglés Pour C3.2.4 : Les systèmes d'aide à la conduite (ADAS) sont posés, calibrés et/ou étalonnés	

C4.1	Analyser une estimation des travaux
C4.1.1 Prendre en charge la demande d'intervention	
C4.1.2 Analyser les informations	
<i>Principales activités mettant en œuvre la compétence</i>	
A4.1 Communication technique	
A4.2 Analyse des trains roulants et de la structure	
Connaissances associées et niveaux taxonomiques	
L'hygiène, la santé, la sécurité, l'environnement	Niveau 3
Chiffrage et expertise de la réparation	Niveau 2
Critères d'évaluation de la compétence	
Les éléments liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement sont identifiés respectés et mis en œuvre.	
Pour C4.1.1 :	
Les documents supports sont identifiés	
Les indications portées sur la demande d'intervention sont comprises	
La partie afférente aux travaux à effectuer est reconnue sur les documents supports	
Les documents collectés permettent d'organiser l'intervention	
Pour C4.1.2 :	
L'analyse des informations est cohérente et complète (ordre de réparation, facture(s), devis, rapport d'expert)	
Les documents (OR, facture(s), devis, rapport d'expert) sont lus et compris sans erreur	

C4.2	Communiquer à l'interne et à l'externe
C4.2.1 Identifier les moyens de communication	
C4.2.2 Rendre compte à l'écrit ou à l'oral	
<i>Principales activités mettant en œuvre la compétence</i>	
A4.1 Communication technique	
A4.2 Analyse des trains roulants et de la structure	
Connaissances associées (et niveaux taxonomiques)	
L'hygiène, la santé, la sécurité, l'environnement	Niveau 3
La communication	Niveau 2
Critères d'évaluation de la compétence	
Les éléments liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement sont identifiés respectés et mis en œuvre.	
Pour C4.2.1 :	
Les documents sont correctement sélectionnés	
Le contrôle des informations est effectif	
Pour C4.2.2 :	
Les différents travaux de réparation à réaliser sont clairement énoncés	
Le compte rendu est clair et univoque	
La réalisation d'une expertise à distance avec l'aide d'un tiers est confirmée	
Les déformations subies par le véhicule sont repérées et identifiées	

C4.3	Interpréter des valeurs à la suite d'un contrôle de la structure et des trains roulants
	C4.3.1 Analyser le système de liaison au sol et de structure C4.3.2 Identifier les déformations (transferts d'énergie) de l'élément ou du système C4.3.3 Sélectionner un instrument de mesure C4.3.4 Interpréter les résultats de mesure C4.3.5 Proposer des solutions de réparation
	<i>Principales activités mettant en œuvre la compétence</i> A4.1 Communication technique A4.2 Analyse des trains roulants et de la structure
	Connaissances associées (et niveaux taxonomiques)
	• L'hygiène, la santé, la sécurité, l'environnement Niveau 3 • Les trains roulants Niveau 2 • La structure du véhicule Niveau 1
	Critères d'évaluation de la compétence
	Les éléments liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement sont identifiés respectés et mis en œuvre. Pour C4.3.1 : La description interne et externe du système de liaison au sol est complétée Les analyses fonctionnelle et structurelle sont construites Les comportements mécaniques sont analysés Pour C4.3.2 : Les déformations sont repérées Les composants endommagés sont identifiés et désignés Pour C4.3.3 : Les instruments de mesure sont adaptés à la situation Le principe de mise en œuvre de l'instrument est explicite Pour C4.3.4 : La réalisation d'un contrôle par comparaison est effective L'interprétation des résultats du contrôle est pertinente Pour C4.3.5 : La justification des travaux est cohérente